

# **L'INDEX**

**Volume 7 no 3**  
**Septembre 1995**

**Édition:** L'Association du personnel des services documentaires scolaires

**Direction:** Yvon Joubert

**Comité de rédaction:** Pâquerette Béland, directrice; Pierre Michaud, Line Lacroix, Yvon Joubert

**Collaboration:** Micheline Lukoshius-Beniusis, Ginette Lapointe-Limoges

**L'INDEX:** bulletin d'information de l'Association du personnel des services documentaires scolaires \*La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

## **Sommaire**

- **Pour une bibliothèque scolaire très «NET»!**
- **Les nouvelles technologies et l'anglais**
- **Le Lectorat au secondaire**
- **Nous avons perdu un ami**

### **Pour une bibliothèque scolaire très «NET»!**

On a beaucoup parlé de la désuétude des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire. Qu'à cela ne tienne, car voici «la bibliothèque virtuelle».

Le 26 juillet 1995, le premier ministre Jacques Parizeau lançait le message suivant, lors de l'annonce de la création du Secrétariat à l'autoroute de l'information : «On est sept millions, faut se brancher pour construire, et non pour subir, la révolution du savoir» (Le Devoir, 26 juillet 1995). Le premier Ministre est déterminé à «prendre les moyens pour que les 965 bibliothèques publiques du Québec soient reliées à l'Internet d'ici un an». Il exprimait aussi «son accord avec l'idée de relier toutes les écoles du Québec, d'ici trois ans».

Or, si à bon droit, une telle affirmation soulève une pléthore d'interrogations tout à fait justifiées, il n'en demeure pas moins qu'elle ravive le concept de «la bibliothèque au coeur de l'école».

Notre propos n'est pas de définir ici le concept de la «bibliothèque virtuelle», mais plutôt d'en regarder la viabilité dans la réalité quotidienne de l'école québécoise, car au-delà d'une certaine euphorie pour les nouvelles technologies dans l'enseignement et dans l'apprentissage, une secousse inéluctable se prépare : nos mentalités et nos habitudes d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et de lecture vont devoir s'ouvrir à la coopération et à la complémentarité, un nouveau «partenariat éducatif».

Sommes-nous prêts à faire face aux défis de ces réseaux qui s'amorcent sous nos yeux? Pour y arriver, l'école va devoir devenir de «classe mondiale». Qu'est-ce à dire?

- Qu'une **vision claire du rôle de l'école** doit se concrétiser par le renouvellement de ses façons d'enseigner et d'apprendre.

- Que la nécessité d'apprendre aux jeunes à vivre et à se débrouiller en «consommateurs avertis» doit être assurée par le développement de compétences liées à la maîtrise de l'information.

- Que ces compétences doivent être intégrées aux objectifs d'enseignement et d'apprentissage.

- Que l'école doit positionner la bibliothèque comme **l'axe de développement** du processus d'accès à l'information. Nous devons continuer d'investir dans le service de la bibliothèque.

- Que la technologie doit y être présente et que la formation continue du personnel doit y être assurée. Enfin, que du personnel professionnel puisse soutenir le service d'information que l'école devra mettre en place.

En somme, on nourrit beaucoup d'espoir dans le concept de «la bibliothèque virtuelle». Mais attention! L'accès aux réseaux extérieurs ne sera pas vraiment gratuit et surtout pas évident et simple pour les jeunes avec l'opacité que provoque la masse des services et des informations de l'Internet.

Que l'on ne se méprenne pas : je suis profondément convaincu que les technologies de l'information pourraient être bénéfiques pour l'école, en terme de changements. Mais je crois tout aussi fermement que le véritable changement doit passer par le contenu et non pas par le contenant. Et c'est bien ce qui me dérange dans l'actuelle frénésie autour de l'inforoute : l'absence de réflexion véritable sur le contenu. Je veux bien être «in»; mais, dans ce débat, une actrice essentielle est encore oubliée : **la bibliothèque** dont la mission est justement de faciliter l'accès à l'information.

En ce sens, l'autoroute de l'information, loin d'être la panacée de l'école, ne modifiera

en rien la problématique fondamentale de l'école. L'Internet est **un outil**, non **la solution** pour une école sans bibliothèque ou une bibliothèque sans personnel qualifié.

Lorsqu'on analyse l'étendue des technologies de l'information, on constate que celles-ci risquent de se dérouler en marge de l'école où la principale intéressée, la bibliothèque de l'école, demeurera «l'oubliothèque» (Marc Favreau dans De la fuite dans les idées), à moins... que nous décidions de mettre le pied dans la porte et de prendre nos responsabilités.

La bibliothèque de l'école ne pourra plus fonctionner en vase clos puisqu'elle sera un lieu de diffusion et d'aiguillage de l'information! À nous de jouer.

Yvon Joubert, président

## **Les nouvelles technologies et l'anglais (langue seconde)**

Nous avons présenté un projet d'utilisation des nouvelles technologies à la direction de l'école pour l'année 1995-1996. Les raisons qui motivent l'implantation de ce projet sont nombreuses.

D'abord, les élèves n'ont pas facilement accès à la documentation en anglais parce que la collection de la bibliothèque est limitée dans cette langue. Ensuite, ils ont la possibilité d'utiliser des ordinateurs pour faire leurs travaux de recherche, soit à la maison, soit à l'école : des ordinateurs sont à la disposition des élèves, la bibliothèque possède des lecteurs CD-ROM, l'école et la commission scolaire sont déjà en réseau... Puis, comme ces élèves terminent leurs études secondaires, il faut les préparer à se retrouver face à ces nouvelles technologies sur le marché du travail ou dans la poursuite de leurs études.

### - Description du projet

Le projet s'articule autour de deux axes principaux :

1. la recherche sur CD-ROM en anglais,
2. la communication et le recherche sur Internet.

L'explication de l'utilisation du CD-ROM sera faite en classe avec acétate électronique et grand écran. Il s'agit d'un cours magistral avec expérimentation et implication des élèves. Le CD utilisé sera Encarta. Les élèves apprendront à chercher et à trouver de l'information, puis à écrire un court rapport, en anglais, sur un thème précis. Ensuite, ils apprendront comment cueillir suffisamment d'informations (sur disquette ou imprimé) sur le sujet choisi pour produire une petite recherche. Comme le temps de

classe est limité, ils poursuivront leurs recherches à la bibliothèque avec Encarta et d'autres CD en anglais.

La même démarche sera faite pour l'utilisation de l'Internet. Nous commencerons avec le courrier électronique. Les élèves prépareront des messages et répondront à leurs correspondants de Floride. Ils pourront échanger sur leurs expériences et en tenter de nouvelles. Les élèves plus curieux et intéressés à le faire pourront apprendre à chercher de l'information sur Internet en classe et poursuivre ensuite à la bibliothèque.

Ce projet est compatible avec les exigences et les objectifs du programme d'anglais, langue seconde, en 5e secondaire. Il répond à deux besoins fondamentaux chez les élèves : l'apprentissage d'une langue seconde et l'utilisation de nouvelles technologies dans l'apprentissage.

#### - Objectifs

Parmi les objectifs accompagnant ce projet, nous avons retenu les suivants : Le projet doit rendre les élèves capables de faire leurs propres recherches en anglais en utilisant le CD-ROM, capables de communiquer en anglais avec des élèves de Floride ou d'ailleurs au Canada, capables de communiquer en anglais avec les grands serveurs mondiaux à partir d'un ordinateur branché sur Internet.

#### - Matériel requis

En classe : ordinateur 8Mo, lecteur de disques, carte réseau, ligne réseau, accès à Internet, écran, acétate électronique, imprimante.

À la bibliothèque : ordinateur 8Mo, lecteur de disques, accès à Internet, imprimante, modalités d'utilisation.

Micheline Lukoshius-Beniusis, enseignante en anglais, École secondaire Mgr.-Parent Pâquerette Béland, smte à la bibliothèque

### **Le Lectorat au secondaire**

Projet-pilote d'implantation dans un groupe de première secondaire à la 4e étape de l'année 1994-1995.

Lectorat est un logiciel qui permet aux élèves d'évaluer leurs connaissances après la lecture d'un roman. Déjà implanté dans plusieurs écoles primaires, Lectorat peut aussi être utilisé au secondaire car il existe une banque de questions sur des titres de livres dont le niveau de lecture correspond à celui du secondaire.

**Étape 1 :** Suite à une démonstration du Lectorat, lors d'une journée de perfectionnement, nous avons rencontré Mme Annette Larouche, enseignante à la Polyvalente Massey-Vanier, qui a implanté ce logiciel dans son école. Notre délégation se composait d'un conseiller pédagogique en français, de deux enseignantes et des smte de deux écoles secondaires. Après cette rencontre, notre décision fut prise d'implanter le Lectorat au secondaire : implantation dans un groupe de première secondaire chez-nous, mais à la dernière étape de l'année comme projet-pilote.

**Étape 2 :** Le logiciel fut acheté par la commission scolaire. Il comprend une partie pour le maître de projet et une autre pour l'auto-évaluation des élèves. Un autre logiciel l'accompagne, le LectoMeg; celui-ci permet de faire le pont entre Lectorat et Omega. Le choix des titres de la banque de questions fut réalisé en collaboration. Nous avons opté pour environ 150 titres correspondant à la première et à la deuxième secondaire.

**Étape 3 :** Cette étape appartient à l'enseignant de français. Il doit faire la promotion du logiciel auprès de ses élèves, leur faire voir l'aspect nouveau d'un tel projet, leur expliquer que l'ordinateur conservera en mémoire les résultats et leur signaler que la note de lecture fera partie intégrante des résultats de français au bulletin. L'enseignant doit inscrire tous ses élèves au projet.

**Étape 4 :** C'est maintenant le rôle de la bibliothèque. On doit s'assurer d'avoir au moins un exemplaire de chacun des titres identifiés et réservés pour le projet. L'ordinateur étant à la bibliothèque, c'est au personnel de l'installer de façon à ce que l'élève qui fait son évaluation puisse avoir l'intimité nécessaire. Les règlements de l'utilisation de l'ordinateur doivent être clairs et faire l'objet d'un suivi. L'horaire de l'utilisation de Lectorat peut correspondre avec celui de la bibliothèque puisque le prêt des livres se fait au comptoir comme pour les autres volumes.

**Étape 5 :** L'enseignant vient imprimer les résultats de ses élèves et voit ainsi l'évolution de chacun. Le système lui donne plusieurs choix pour gérer ses groupes selon ses besoins.

**Résultats de l'expérience :** Même si l'expérience de Lectorat a été tentée à la fin de l'année scolaire, les résultats sont plus qu'encourageants.

1. 28 élèves d'un groupe régulier-moyen ont lu 133 livres pour une moyenne de 4,75 livres par élève, du 19 avril au 9 juin 1995. 7 élèves ont lu de 7 à 11 livres, 11 élèves entre 4 et 6 livres et les autres 2 ou 3 livres. Un seul élève n'a lu aucun livre. Le premier but de Lectorat est donc atteint : susciter le goût de lire des romans.

2. En ce qui concerne la qualité de la lecture, un autre but de Lectorat, plusieurs élèves ont obtenu de très bonnes notes : un élève a obtenu 8 fois la note de 15/15, un autre 7 fois et un troisième 6 fois. La moyenne générale du groupe attribuée par Lectorat fut de

## **B.**

**Conclusion :** Suite à cette expérience, nous prévoyons implanter Lectorat auprès de quatre groupes de première secondaire à l'automne prochain. Il n'est pas conseillé par les promoteurs d'implanter Lectorat auprès de tous les groupes de tous les niveaux en même temps.

Pâquerette Béland, smte. École secondaire Mgr-Parent.

Notes : Pour l'achat du logiciel, voir Les Logiciels Epsilon. C.P. 997, East-Angus (Québec). JOB 1R0. (819) 832-3415

Référence : Brian Rogers, (514) 263-8260.

---

## **Nous avons perdu un ami**

Nous avons le regret de vous informer du décès d'André Bélisle, technicien en documentation à l'École secondaire Grande-Rivière d'Aylmer. André oeuvrait dans le milieu de l'éducation depuis 22 ans. Plusieurs se souviendront de sa collaboration au 3e congrès de l'Association, à Montréal, par son atelier «Le Comité de bibliothèque, avantages et utilité».

Merci, André pour ton implication et ton souci de l'élève.

Ginette Lapointe-Limoges, technicienne en documentation à la C.S. d'Aylmer.